

Maladie à coronavirus 2019 (COVID-19)

Port du masque pour le contrôle à la source dans les milieux de travail ne prodiguant pas de soins de santé

Il est possible de porter un masque (masque chirurgical ou masque non médical comme un masque en tissu ou un couvre-visage) pour réduire les risques de transmission de la COVID-19 aux autres (contrôle à la source). Évaluez le risque d'exposition à la COVID-19 des employés, plus particulièrement leur capacité de garder une distance physique, au moment d'envisager le port de masque pour le contrôle à la source.

Port du masque pour le contrôle à la source – principes

- Portés à des fins de contrôle à la source, les masques protègent l'entourage des personnes masquées contre les gouttelettes potentiellement infectieuses qu'elles pourraient libérer.
- Il est nécessaire de se laver les mains ou d'utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool fréquemment et immédiatement après avoir touché son masque.
- Certains travailleurs pourraient avoir des troubles médicaux (p. ex. asthme, eczéma) qui rendent le port d'un masque difficile ou inconfortable, ou ne pas vouloir porter de masque. Les politiques relatives au port du masque à des fins de contrôle à la source des employeurs doivent être flexibles.
- Lorsque l'exécution d'une tâche exige l'utilisation d'équipement de protection individuelle (ÉPI), les exigences liées à l'ÉPI l'emportent sur toute considération relative au port du masque à des fins de contrôle à la source.
- Il est nécessaire de veiller à ce que le port du masque ne crée pas de dangers additionnels, p. ex. que les masques ne risquent pas de se prendre dans la machinerie, de nuire à la vision, de créer de surchauffe ou de nuire à la communication.

Évaluation du risque d'exposition à la COVID-19 du personnel

- L'évaluation du risque peut aider les employeurs à déterminer l'utilité possible du contrôle à la source chez leurs employés. Le cadre de classification des risques de l'[US Occupational Safety and Health Administration](#) est présenté en version adaptée ci-après.
- Le niveau de risque des employés variera selon la capacité de conserver une distance physique et la disponibilité d'autres mesures de contrôle, p. ex. des barrières physiques ou le fait de travailler à l'extérieur.

- Les travailleurs ne prodiguant pas de soins de santé sont habituellement classés dans l'une de deux catégories :
 - Faible risque d'exposition – contacts minimaux avec le public et les collègues de travail.
 - Risque moyen d'exposition – contacts fréquents/étroits avec le public et les collègues de travail.
- Dans certaines de ces situations, le port d'ÉPI peut être nécessaire. Sinon, le port du masque pourrait être envisagé à des fins de contrôle à la source pour les employés qui ne sont pas en mesure de garder une distance physique (à l'intérieur ou à l'extérieur), ou qui travaillent avec d'autres dans des espaces intérieurs restreints.

Application de la hiérarchie des mesures de contrôle

- Toute stratégie exhaustive de réduction du risque de transmission de la COVID-19 en milieu de travail s'articulerait autour du plus grand nombre de mesures de contrôle possible :
 - **Mesures techniques** : Éliminer/bloquer le danger à la source (p. ex. distanciation physique, barrières physiques comme des cabines en plexiglas, désinfection/nettoyage de l'environnement de façon fréquente)
 - **Mesures administratives** : Optimiser les mouvements du personnel pour minimiser les risques de contact avec le danger (p. ex. quarts, pauses et repas échelonnés; espacement des postes de travail; politiques de télétravail; réduction des heures de travail; rencontres virtuelles; congés de maladie payés; dépistage/signalement)
 - **Hygiène personnelle** : Gestes ou comportements du personnel visant à réduire l'exposition au danger (p. ex. se nettoyer les mains, tousser ou éternuer dans sa manche, porter un masque à des fins de contrôle à la source)
 - **Équipement de protection individuelle (ÉPI)** : p. ex. masques chirurgicaux, gants, protections oculaires, blouses ou combinaisons de protection.
- Le port du masque à des fins de contrôle à la source peut être qualifié de mesure d'hygiène personnelle qui protège les autres, et pas la personne portant le masque. Voici des facteurs à prendre en compte en cas de port du masque à des fins de contrôle à la source :
 - On doit remplacer tout masque humide, abîmé, comportant de la saleté visible ou rendant la respiration difficile.
 - La respirabilité, le confort et la sécurité des masques sont critiques.
 - L'[Agence de la santé publique du Canada](#) et les [Centers for Disease Control and Prevention](#) des États-Unis ont émis des lignes directrices sur la façon de confectionner et d'utiliser un masque en tissu, et d'en assurer l'intégrité.
 - Consultez [Quand et comment porter un masque](#) et le site Web du [ministère de la Santé](#) pour obtenir des renseignements additionnels.
- Notions à garder en tête au moment d'utiliser le masque à des fins de contrôle à la source :
 - Le masque protège l'entourage en retenant les gouttelettes libérées par la personne qui le porte. Le masque doit couvrir le nez et la bouche, et être bien ajusté.

Port du masque pour le contrôle à la source dans les milieux de travail ne prodiguant pas

- Le risque établi d'exposition des employés à la COVID-19 peut aider à déterminer l'utilité d'adopter une politique de port du masque à des fins de contrôle à la source dans le cadre d'une stratégie exhaustive de réduction du risque de propagation de la COVID-19.
- Au moment de porter un masque, il est essentiel de se laver les mains ou d'utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool de façon fréquente et d'éviter de se toucher le visage.

En apprendre davantage sur le virus

Pour en apprendre davantage et obtenir des renseignements à jour sur la COVID-19, consultez le site Web du ministère de la Santé de l'Ontario : covid-19.ontario.ca/fr.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec : _____

L'information contenue dans ce document est à jour au 5 novembre 2020.

©Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020

